

Page : 1 / 7

Révision nr : 7

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 12 / 4 / 2013

# Vert lumière haute pureté

320770

# SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Vert lumière haute pureté

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu

33650 MARTILLAC FRANCE

Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

# **SECTION 2 Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) № 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Cancérogénicité - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Carc. 2) - H351

2.2. Éléments d'étiquetage

### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



Pictogramme(s) de danger: GHS08Mention d'avertissement: Attention

• Mention de danger : H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

• Conseils de prudence

• Prévention : P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

- Intervention : P308+313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

**Autres dangers** : Aucun dans des conditions normales.

# SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Substance.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

 Nom de la substance
 Valeur(s)
 n° CAS
 n° EINECS
 Index CE
 REACH
 Classification

 Vert lumière haute pureté
 :
 100 %
 5141-20-8
 225-906-5
 ---- ---- Carc. 2;H351

C.I. (index couleur): 42095 RETECS#: BQ4900000

### **RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 2 / 7

Révision nr : 7

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 12 / 4 / 2013

# Vert lumière haute pureté

320770

# **SECTION 4. Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Premiers soins** 

• Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

• Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si

l'indisposition ou l'irritation se développe.

• Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les

clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.

• Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin si des indispositions se développent.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

• Inhalation : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Gorge

sèche. Maux de tête.

• Contact avec la peau : L'exposition au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un

danger sérieux pour la santé.

Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes.

• Ingestion : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité

de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques particuliers** : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Oxyde de

sodium.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions pour les personnes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Eviter la production de

poussières. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire. Assurer une

ventilation appropriée.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Mesures après fuite / épandage** : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour

élimination. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

# 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

### RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page: 3/7

Révision nr: 7 Date: 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche: 12 / 4 / 2013

# Vert lumière haute pureté

320770

# **SECTION 7. Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et

de danger pour la santé.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de

fumer, et avant de guitter le travail.

Mesures techniques de protection : Captation des poussières (aspiration)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Tenir au frais. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Ne pas entreposer à proximité d'oxydants. Garder sous clef. Tenir à

l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

# SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle









Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, Protection respiratoire porter un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (

EN143). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que

NIOSH (US) ou CEN (EU).

• Protection des mains Gants. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la

Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas d'immersion: Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière : caoutchouc nitrile. Epaisseur minimum: 0.11 mm. Temps de pénétration: > 480 min.

Matériel testé: Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272).

En cas d'éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile. Epaisseur minimum: 0.11 mm. Temps de pénétration: 480 min.

Matériel testé: Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272).

Source des données: KCL GmBH, D-36124 Eichenzell, Telephone +49 (0)6659 873000, e-

mail: sales@kcl.de, Methode test: EN374.

 Protection de la peau : Porter un équipement de protection adéquat. Choisir une protection corporelle en relation

avec la dangerosité du produit, de sa concentration et des quantités utilisées en fonction du

: Lunettes. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes · Protection des yeux

gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

 Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Hygiène industrielle

: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières. Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y

a risque d'exposition.

# **RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 4 / 7

Révision nr : 7

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 12 / 4 / 2013

# Vert lumière haute pureté

320770

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

# SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

### 9.1.a. Aspect

Etat physique: Cristaux.Couleur: Violet foncé.

### 9.1.b. Odeur

Aucune donnée disponible.

# 9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

#### 9.1.d. pH

Aucune donnée disponible.

### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : 288
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible.

### 9.1.g. Point d'éclair

Aucune donnée disponible.

#### 9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

# 9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

# 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.

### 9.1.k. Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

# 9.1.I. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

#### 9.1.m. Densité relative

Aucune donnée disponible.

# 9.1.n. Solubilité

Solubilité dans : Ethanol. : 2 g/L.
Solubilité dans l'eau : 100 g/L.

# 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

# 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible.

# 9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

**RAL DIAGNOSTICS** 

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE
Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page: 5 / 7

Révision nr: 7 Date: 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche: 12/4/2013

# Vert lumière haute pureté

320770

# SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

#### 9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

#### 9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

# 9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

# SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité physico-chimique : Stable dans les conditions normales de température et de pression.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

#### 10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Gaz nitreux. Oxydes de soufre. Oxyde de

# **SECTION 11. Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

• Toxicité aiguë Sur les ingrédients

Vert lumière haute pureté : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000

• Corrosion cutanée/irritation cutanée : Aucune donnée disponible. • Lésions oculaires graves/irritation : Aucune donnée disponible. oculaire

· Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Mutagénicité sur les cellules

: Aucune donnée disponible.

germinales

: Génotoxicité in vitro - histidine réversion (Ames). Génotoxicité in vitro - souris - lymphocyte. Mutation dans les cellules somatiques mammifères.

: Susceptible de provoquer le cancer. Cancérogénicité

Cancérogénicité - rat - Oral(e). Agent cancérigène selon les critères du RTECS. Sang :

Lymphomes, notamment la maladie de Hodgkin.

Cancérogénicité - rat - sous-cutané. Tumorigénique équivoque selon les critères du RTECS.

Tumorigénique: Tumeurs locales ou par contiguité.

Ce produit est un élément ou contient un élément que l'on soupçonne cancérogène selon les

normes des organisations suivantes: IARC, ACGIH, NTP ou EPA.

IARC (International Agency for Research on Cancer). Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène

### **RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page: 6/7

Révision nr: 7 Date: 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche: 12 / 4 / 2013

# Vert lumière haute pureté

320770

### **SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)**

probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

• Toxicité pour la reproduction

: Toxicité pour la reproduction - rat - oral(e). Conséquences sur la paternité : spermatogenèse ( comme notamment l'appareil génétique, la morphologie du sperme, la mobilité et le nombre).

Conséquences sur la paternité : testicules, épididyme, canal du sperme.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Aucune donnée disponible.

• Toxicité spécifique pour certains

: Aucune donnée disponible.

organes cibles - exposition répétée • Danger par aspiration

: Aucune donnée disponible.

· Effets potentiels sur la santé

: Aucune donnée disponible.

· Signes et symptomes d'une

exposition

: A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été

complètement étudiées.

# **SECTION 12. Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Sur les ingrédients

Vert lumière haute pureté : CL50-48 Heures - poisson [mg/l]: 1000 (Oryzias latipes)

#### 12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

#### 12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter dans l'environnement.

# SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou

# **SECTION 14. Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

• No ONU : Non réglementé.

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Désignation officielle de transport : Non réglementé.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

• Etiquette(s) de danger : Non réglementé.

### **RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 7 / 7

Révision nr : 7

Date : 28 / 4 / 2016

Remplace la fiche: 12/4/2013

# Vert lumière haute pureté

320770

### SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

Classe : Non réglementé.
 I.D. n°: : Non réglementé.
 Code de classification : Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR
 Groupe d'emballage IMO
 Groupe d'emballage IATA
 Non réglementé.
 Non réglementé.

14.5. Dangers pour l'environnement

• IMDG-Pollution marine : Non réglementé.

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

• Code IMO-IMDG : FS : Non réglementé.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

# **SECTION 15. Informations réglementaires**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **SECTION 16. Autres informations**

**Texte phrases H des substances** : H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

Révision : 7

**Date d'impression** : 28 / 4 / 2016

Autres données : Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÉGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Centre Antipoison - Tél: ORFILA: +33 (0) 1 45 42 59 59

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE
Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr